

1.4. ÉCOUTER — TRANSCRIRE

1.4.1. *Une transcription commentée*

Le texte suivant est la transcription d'une conversation, réalisée spontanément par une étudiante à partir d'un enregistrement, sans qu'aucune consigne ou aucun élément de méthode ne lui ait été donné. Orthographe et ponctuation ont été respectées.

- (1) P — Oh! regarde el' est vraiment en chaleur
- (2) M — pourquoi
- (3) A — non non j'ai oublié mon manteau hum
- (4) M — oh j't'ai vu partir sans
- (5) ?
- (6) M — t'a pris mes cigaret'
- (7) P — hein
- (8) M — t'as pris mes cigaret'
- (9) P — ouai
- (10) M — du vin un ananas c'est sympa ça hum t'as trouvé l'pain
- (11) P — ouai
- (12) M — oh ah c'était pas qu'là enfin ça fait rien
- (13) P — il était dehors
- (14) M — non mais c'est du pain tu sais en tranches du pain noir
- (15) P — ben j'ai d'mandé du pain noir j'ai dit si c'est bien ça elle m'a dit oui oui
- (16) M — non non enfin ça fait rien
- (17) ?
- (18) M — et ça c'est qu.. oh didon (rires)
- (19) P — oh
- (20) M — y'a failli y'avoir des problèm'
- (21) P — tiens Mélodie
- (22) M — et tu lui as trouvé sa viand'
- (23) P — ouai
- (24) M — el'est où c'est ça
- (25) P — heu heu
- (26) M — tiens viens Mélodie
- (27) A — alors ça c'est bien passé c'diplom'
- (28) M — ben oui ça c'est bien passé
- (29) P — quies' qui a soif (la bouche pleine)
- (30) M — qu'esce c'est q'ça
- (31) ?
- (32) P — y'a du perrier
- (33) A — oui
- (34) P — Martine (pose) qu'es ce tu veux
- (35) M — moi un sirop j'veux bien
- (36) P — avec du perrier
- (37) M — euh... oui pourquoi pas
- (38) P — oh il est bon l'cantal
- (39) M — tiens chatounette hum c'est bon ça oh...
- (40) P — allez tchin à votre santé

On peu
communic
a) Le s
d'un énor
regards id
que trois p
de théâtre
passage in
b) La c
assorti des
le passage
nécessaire
d'élisions
« flotteme
d'une tent:
recourant
difficultés
du découp
(18) et (37)
c) Le di
transcriptio
d) Le d
tonalité, n
sporadique
point d'ex
semblant ré
e) Le dis
l'énonciatio
cation ave
personnels
semble dés
ironique d'
que (21), (.
d'elle mais
(chatounette
compris des
à qui s'adre
de P. De m
sens que da
lecteur néce
sur des m
mentionnés
d'interlocuti
le sens, le te
eux :

(1) regard
(3), (4), (

utanément par aucun élément citées.

oui oui

On peut observer dans ce texte une part de ce qui est constitutif d'une situation de communication orale directe et que la transcription révèle par excès ou par défaut.

a) Le support de la communication orale en situation est acoustique. L'attribution d'un énoncé à une personne donnée est assurée par la relation vécue (oreille, voix, regards identifient la source sonore). La transcription indique par des lettres (P, M, A) que trois personnes sont en présence ainsi que ce que chaque personne dit (cf. les textes de théâtre). On note en (5), (17) et (31) des points d'interrogation : indiquent-ils un passage inaudible ou un énoncé inattribuable?

b) La communication orale est codifiée en fonction du système phonétique français, assorti des particularités articulatoires propres à chaque individu. La transcription opère le passage au code scriptural, s'essayant à faire paraître certains traits d'oralité. Solution nécessairement bâtarde, puisque se conjoint la notation d'écrasements (*y'a, quies*), d'élisions (*c'diplom'*) et le respect de l'orthographe. De (6) à (8), on observe un « flottement » orthographique intéressant (*t'a/t'as*) en ce qu'il est peut être le signe d'une tentation du transcripteur de se borner à la notation des sons. Une transcription recourant à l'alphabet phonétique ne serait satisfaisante (si l'on met à part ses difficultés de lecture) qu'à condition d'ajouter des marques des éléments prosodiques et du découpage de la chaîne parlée absentes ici, exception faite des points de suspension (18) et (37).

c) Le discours oral direct implique la simultanéité du verbal et du non-verbal. La transcription choisit d'ignorer gestes, regards et mimiques.

d) Le discours oral comprend des éléments dits *supra-segmentaux* (accentuation, tonalité, mélodie, hauteur) et articulatoires. La transcription les marque de façon sporadique, sans même recourir régulièrement aux ressources du code écrit (en (1) un point d'exclamation, en (6), (8), (22) et (27) pas de point d'interrogation, celui-ci semblant réservé à la notation du non-entendu ou de l'inaudible).

e) Le discours oral comprend des éléments interprétables en fonction du contexte, de l'*énonciation* (situation de discours, de parole, acte de production verbale, par différenciation avec l'*énoncé*, produit de l'activité verbale). Ainsi les noms propres, les pronoms personnels (« embrayeurs » du discours) prennent sens par rapport à la situation : *el* (1) semble désigner un animal femelle (*en chaleur* : mais on peut penser à la désignation ironique d'un être humain et attribuer cette qualification à A, sortie sans manteau), ce que (21), (22) et (26) confirmeraient (*Mélodie n'est pas un nom d'humain, on parle d'elle mais on ne lui parle pas : tu lui as trouvé sa viande*) et que (39) précise (*chatounette*). Ce qui est ici le résultat d'un calcul interprétatif est immédiatement compris des protagonistes de la scène. Calcul moins aisné quant au *regarde* de P en (1) : à qui s'adresse-t-il? De (6) à (14) les *t'* et *tu* sont interprétables en fonction des réponses de P. De même les *déictiques* (ici, maintenant, demain) et les démonstratifs ne prennent sens que dans la relation du sujet parlant à la situation : *ça* (18) est inintelligible pour le lecteur nécessairement hors situation; de (18) à (20) une séquence fondée, semble-t-il, sur des mouvements, gestes et mimiques (non décrits, exception faite des rires, mentionnés) reste mystérieuse; *ça* (24) désigne un objet présent dans la situation d'interlocution, absent pour nous; de même le *ça* (30). Enfin les verbes indiquent, selon le sens, le temps ou le mode, des relations du locuteur à ce qu'il dit, des locuteurs entre eux :

(1) *regarde* : impératif présent, acte de parole injonctif; de même (21), (26), (39);
(3), (4), (6), (10) : passés composés, le sujet parlant situe l'action en amont de la

ÉCOUTE. INTERACTION

situation vécue;

(15) : passés composés narratifs, coupés par un présent (actualisation de la scène passée) dans le récit;

(10), (38) : *c'est sympa, il est bon*, etc., présents de l'énoncé confondus dans le présent de l'énonciation.

La syntaxe de l'oral diffère de celle de l'écrit : phrases non construites sur le modèle sujet-verbe-complément ou opérant de nombreuses ruptures par rapport à ce modèle (14), phrases non liées mais segmentées (14), (35); écrasements, disparition du *ne* dans les négatives (12), (16), phrases inachevées, phrases interrogatives à la forme assertives (6); présence de termes introducteurs : *et, ben, alors, allez*, etc. Il faut faire soigneusement la part de ce qui relève du niveau (familier) de la conversation et de ce qui est constitutif de l'oral et ne saurait, de ce fait, être considéré comme faute ou erreur, en référence aux normes de l'écrit.

Des essais de transcription d'enregistrements effectués dans le groupe ou au dehors permettent, mieux que tout discours théorique, de cerner les traits spécifiques de l'oral et les problèmes de codage.

1.4.2. Deux transcriptions d'un même entretien

Il s'agit d'un extrait de l'émission *Questionnaire* diffusée le lundi 14 avril 1980 sur TF 1, au cours de laquelle J.-L. Servan-Schreiber recevait J.-L. Lagardère, « le hussard de la technologie ». Nous en proposons deux transcriptions, la première proposée par TF 1 (et remise sur demande des auditeurs), la seconde réalisée à partir de l'écoute réitérée de la bande de l'émission.

Texte 1

(1) J.-L. Servan-Schreiber. — Des points précis : actuellement, par exemple, à qui vendez-vous des armements?

(2) J.-L. Lagardère. — Nous vendons des armements aux pays pour lesquels le gouvernement nous donne l'autorisation de vendre ou nous suggère de vendre.

(3) J.-L. Servan-Schreiber. — Cela veut dire que vous prospectez des pays et, après, vous vérifiez si...

(4) J.-L. Lagardère. — Non, nous n'avons pas le droit de prospector un pays sans qu'à l'avance une commission — qui est, d'ailleurs, extrêmement sévère et qui regroupe un grand nombre de services de ce pays, militaires et civils — nous ait donné l'autorisation de le faire. Il n'y a pas, de la part de l'industriel, une course à tout prix à la vente ici ou là. En tout cas, en ce qui nous concerne, nous suivons strictement ce qui nous est indiqué par les services.

(5) J.-L. Servan-Schreiber. — Il y a deux types d'armements : les armements très évolués, genre missiles, qui sont des choses à la fois coûteuses et compliquées et de haute technologie; et les armements classiques que vous fabriquez davantage avec Manurhin. Là aussi, c'est soumis à des autorisations?

(6) J.-L. Lagardère. — C'est la même chose.
(7) J.-L. Servan-Schreiber. — Et elles étaient, avant que vous ne preniez Manurhin, soumises au même type d'autorisation?

(8) J.-L. Lagardère. — Absolument.
je suis un peu désolé autant de cela, mais...

(9) J.-L. Servan-Schreiber. — Parce qu'on n'a pas souvent l'occasion. C'est intéressant d'aller un peu au fond du problème.

(10) J.-L. Lagardère. — Dans la mesure où, effectivement, nous pourrions être classés parmi les marchands d'armes avec tout ce que cela peut impliquer, presque des trafiquants d'armes, je tiens à dire de la façon la plus claire qu'il n'y a, évidemment, aucune commune mesure entre les armements que nous faisons — et qui, je le répète, sont générateurs de

on de la scène
ians le présent
struites sur le
rapport à ce
disparition du
es à la forme
Il faut faire
ation et de ce
nme faute ou
ou au dehors
iques de l'oral

avril 1980 sur
« le hussard
proposée par
ir de l'écoute

xemple, à qui
els le gouverne-
et, après, vous
pays sans qu'à
roupe un grand
torisation de le
te ici ou là. En
indiqué par les
nts très évolués,
s et de haute
Manurhin. Là

niez Manurhin,

C'est intéressant
ons être classés
des trafiquants
icune commune
générateurs de

technologie de pointe, et qui permettent également à des pays de se défendre devant les attaques extérieures — et les armes telles que l'homme de la rue les conçoit.

(11) J.-L. Servan-Schreiber. — Vous avez donc là un secteur qui, pour vous, est important. D'abord cela rapporte des devises, ensuite cela rapporte des profits importants. Vous avez dit récemment que vous trouviez que c'était un marché fragile. Or, on a l'impression qu'en 1980 c'est un marché en pleine expansion. Tout le monde a fait de longs développements sur le fait que la guerre froide allait aider, dans ce domaine, les exportations. La France est déjà, là, au troisième rang dans le monde.

(12) J.-L. Lagardère. — Au troisième rang mais, comme nous l'avons fait remarquer, très largement derrière les Russes et les Américains. Encore une fois, je souligne que nous sommes le pays qui, derrière ces deux Grands, est le seul qui puisse permettre, en quelque sorte, une certaine indépendance et qui puisse permettre aux systèmes de défense de ces pays clients d'avoir un armement équivalent à celui qu'ils auraient s'ils se liaient aux Russes ou aux Américains.

Texte 2

(1) J.-L. S.-S. mais (toux) sur des points précis actuellement par exemple à qui vendez-vous comme type de pays euh des armements

(2) J.-L. L. nous vendons des armements euh aux pays euh pour lesquels le gouvernement nous donne l'autorisation de vendre ou nous suggère de vendre

(3) J.-L. S.-S. alors interdiction cela veut dire que vous prospectez des pays et après il faut que vous [] vérifiez si

(4) J.-L. L. [] on n'a pas le droit de prospector un pays tant que à l'avance une commission qui est du reste euh extrêmement sévère et qui regroupe euh un grand nombre de services de ce pays militaire et civil euh nous ait donné l'autorisation de le faire i n'y a pas i n'y a pas de la part de l'industriel une course à tout prix à la vente ici ou là euh en tout cas en ce qui nous concerne nous suivons strictement euh ce qui nous est indiqué par les services responsables

(5) J.-L. S.-S. là vous parlez de [] parce qui y a deux types d'armements y'a les armements très très évolués du genre missiles qui sont quand même des choses à la fois coûteuses et compliquées de haute technologie mais ce que vous fabriquez avec Manurhin c'est davantage des armes plus plus classiques et courantes là aussi c'est soumis à des autorisations

(6) J.-L. L. [] c'est la même chose non non ce ne sont pas [] c'est la même chose c'est le même problème

(7) J.-L. S.-S. et elles elles étaient également avant que vous preniez Manurhin soumises à ce même type de [] à ce même type de

(8) J.-L. L. absolument [] absolument non non i ne faut pas confondre euh je suis je suis un peu désolé qu'on parle un peu trop de ces [] mais enfin autant le dire

(9) J.-L. S.-S. [] non pas qu'on n'a pas souvent l'occasion [] c'est intéressant d'aller un peu au fond de

(10) J.-L. L. [] dans la mesure où effectivement effectivement nous pourrions être classés euh dans des euh marchands d'armes avec tout ce que cela va impliquer euh ou presque trafiquants d'armes je tiens à dire de la façon la la plus claire il n'y a évidemment aucune commune mesure entre le les armements que nous faisons et qui je le répète sont générateurs de technologie de pointe et également qui qui permettent à des pays de se défendre devant les attaques extérieures il n'y a aucune commune mesure entre cela et euh disons les armes telles que l'homme de la rue euh les conçoit

(11) J.-L. S.-S. bon mais vous avez là un secteur qui donc pour vous est important d'abord ça rapporte des devises ensuite ça rapporte des profits importants vous avez dit euh récemment que vous trouviez que c'était un marché fragile on a l'impression qu'en 1980 c'est un marché en pleine expansion et que tout le monde a fait de de longs développements sur le fait que la guerre froide allait aider beaucoup de ces industries et tous les exportateurs dont la France est de le troisième mondial dans ce domaine

(12) J.-L. L. oui euh le troisième mondial euh comme vous le disiez tout à l'heure euh comme nous l'avons fait remarquer plus exactement euh très largement très très largement derrière les Russes et les Américains et euh encore une fois euh je souligne que euh nous sommes le pays qui derrière ces deux grands est le seul qui puisse permettre en quelque

sorte une certaine indépendance et qui puisse permettre *euh* un système de défense *euh* donc de de de ces pays clients d'avoir un armement équivalent à celui qu'il aurait s'il se liait aux Russes ou aux Américains

- interférences entre deux prises de parole
- traits d'oralité, absents de la première transcription
- | ruptures de construction

Nous avons éliminé toute ponctuation (référence au code écrit) et renoncé, dans les limites de cette étude, à toute indication concernant le découpage de la chaîne parlée (pauses), les variations de débit et mélodiques.

Une écoute « fidèle » et une retranscription adéquate tendent à conserver les « accidents » de l'oral (hésitations, répétitions, reprises, corrections, « fautes »). L'effet produit, à la lecture, est d'étrangeté, voire de comique. C'est que, sous nos yeux, se déconstruisent la « bonne langue » et des personnages (un journaliste connu, le « hussard de la technologie ») qui sont censés la posséder. L'écrit « officiel » (voir le *Journal Officiel*, la presse en général) tend à nier l'oralité des discours prononcés pour reconstruire, en même temps que la norme, les personnages.

● Syntaxe

1. Auxiliaires de prédication. Ce sont des formes figées, invariantes, abondantes à l'oral, correspondant à une nécessité du système oral : *c'est*, *y'a*, *y'a pas*, *ça...* Voir (4) et (5).

2. Répétitions, doublets. Leurs fonctions :

- rhétorique : effet de martèlement de *très largement*, *très très largement* (12); voir aussi (5);
- pragmatique : tremplin argumentatif (*effectivement effectivement*), recherche des mots (déterminants : *la la*, *le les*, *de des des*, *de de de*; pronoms personnels : *elles elles*; pronoms relatifs : *qui qui*; adverbes : *plus plus*; membre de phrase : *je suis je suis*, *i n'y a pas i n'y a pas*), lutte pour conquérir la parole (interférence entre (7) et (8)).

3. Hésitations. Abondance de pauses pleines (*euh*), surtout chez J.-L. L.

4. Ruptures de construction. Elles ont souvent pour fonction de réorienter le discours, soit parce que les mots cherchés et trouvés ne correspondent pas à ce qui a déjà été prononcé, soit parce que le besoin est éprouvé de mettre en relief un thème au détriment d'un autre : *là vous parlez de/parce qu'y a deux types d'armements* (5), *on parle un peu trop de ces/mais enfin* (8) (hésitation et gêne de J.-L. L., « lisibles » encore en (10) dans les nombreux *euh* et répétitions).

● Interactions

1. Articulation des discours les uns sur les autres à l'aide de petits mots : *oui*, *non*, *mais*, *là*, *bon*, *alors...*

2. Argumentation. J.-L. S.-S. tend à indiquer le trajet à suivre par l'interviewé et les auditeurs; il a, en tant que journaliste, la maîtrise du temps, des thèmes et de leur hiérarchie, comme le manifestent les emplois de *mais* (1), *bon mais* (11), *alors* (3), *là* (5) ainsi que (9). Mais sur cinq interférences, quatre sont du fait de J.-J. L. qui interrompt pour nier ou reprendre un thème (*non non*).

L'écoute et la transcription sont sans cesse confrontées aux normes de l'écrit. Mais le « toilettage » des textes oraux, s'il se justifie par des parti-pris de lisibilité, a aussi une fonction idéologique.

Pour compléter l'analyse de cet entretien, voir 2-4 et 2-5-2.

1.4.3. Sug.

a) Sur de comparaisons « fidèle comportent d

b) Compar discours polit différenciatio

c) Compar lui-même, pat

d) Observa et de l'oralité Voir aussi la

e) Exercice d'objectifs.

1.4.4. Indi.

FILLOL (E.)

(*L'Écoute, Le*)

RIGAULT (A)

SAUVAGEOT

Revues. Br

les n°s 3, 8 et

Le Français

Pratiques n

Pour des

(France Inter

1.4.3. Suggestions d'exercices

a) Sur de courts enregistrements oraux, exercices de vérification auditive (par comparaison entre une ou plusieurs transcriptions premières, puis avec des transcriptions « fidèles »). On montrera que les filtrages ne sont pas dus au hasard mais comportent des orientations prévisibles.

b) Comparaisons entre textes enregistrés et textes transcrits (Assemblée nationale, discours politiques et électoraux, interviews divers) : pour repérer les traits d'oralité par différenciation, pour apprécier les effets de la transcription.

c) Comparaison entre texte enregistré, texte transcrit et texte + image (voir *Sartre par lui-même*, par exemple).

d) Observation de textes littéraires dans lesquels des essais de transcription de l'oral et de l'oralité sont tentés : Sartre, Simonin, San Antonio, Queneau, Antonine Maillet. Voir aussi la chanson qui, elle, est bien « oralisée ».

e) Exercices de transcription et « toilettage » orientés en fonction d'intentions ou d'objectifs.

1.4.4. Indications bibliographiques

FILLOL (F.) et MOUCHON (J.), *Pour enseigner l'oral*, Cedic, 1980. Chapitres 2 et 3 (*L'Écoute, Les Faits prosodiques*).

RIGAULT (A.), *La Grammaire du français parlé*, Hachette, 1971.

SAUVAGEOT (A.), *Analyse du français parlé*, Hachette, 1972.

Revues. *Bref*, distribué par Larousse. Consulter la collection, et plus particulièrement les n°s 3, 8 et 19 (art. de Michel Maillard sur *La grammaire de l'oral*).

Le Français aujourd'hui, revue de l'AFEF, n° 39, *Enseigner l'oral*. 1977.

Pratiques n° 17, *L'oral*, 1977.

Pour des exercices de/sur la transcription, voir *Radioscopie* de Jacques Chancel (France Inter, 17 h, cassettes sur demande, texte publié chez Robert Laffont).